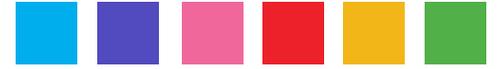
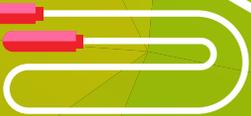


# Fiche action



## PARCOURS ACTIF EN BOUCLE

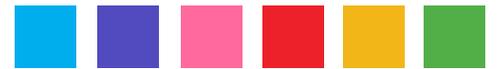


Soutien à la mise en œuvre d'une mesure en  
faveur des familles et des saines habitudes de vie à  
l'intention des municipalités



**CARREFOUR  
ACTION MUNICIPALE  
ET FAMILLE**

# Table des matières



<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
MISE EN CONTEXTE .....	3
BRÈVE PRÉSENTATION DU CAMF .....	4
BRÈVE PRÉSENTATION DE LA PFM .....	4
COUP D'ŒIL SUR UN PROJET SHV RÉALISÉ DANS UNE MUNICIPALITÉ .....	5
RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ .....	6
<b>2. CIBLER LE BESOIN</b> .....	<b>7</b>
PORTRAIT DU MILIEU .....	7
CONSULTATION .....	10
<b>3. PLANIFIER LE PROJET</b> .....	<b>11</b>
RÉDACTION DU PLAN D'ACTION .....	11
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION .....	12
<b>4. RÉALISER LE PROJET ET ASSURER LE SUIVI</b> .....	<b>16</b>
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION DU PROJET EN BREF .....	16
MODÈLES/OUTILS .....	17
<b>5. CONCLUSION</b> .....	<b>18</b>
DÉFIS POSSIBLES .....	18
RECOMMANDATIONS .....	18
<b>6. RÉFÉRENCES</b> .....	<b>19</b>
<b>7. ANNEXES</b> .....	<b>20</b>

# 1. Introduction



Réalisé dans le cadre du projet  
*PFM en forme*

Inspiré du projet de parcours actif en  
boucle de parc en parc  
de l'arrondissement de Fleurimont de la  
Ville de Sherbrooke

## Mise en contexte

Favoriser la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV) pour les familles par l'entremise de la politique familiale municipale (PFM), c'est l'objectif visé par le Carrefour action municipale et famille (CAMF) dans le cadre de son projet PFM en forme, créé en 2011 grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme. La PFM représente un levier pour les municipalités dans la création d'un milieu de vie favorable afin d'aider les familles à bouger plus et à manger mieux. L'intégration des SHV est transversale et se perçoit principalement à travers le plan d'action tant dans l'élaboration que dans la mise à jour de la PFM.

Des projets et bons coups réalisés dans des municipalités ont été ciblés en vue d'en partager les connaissances par l'entremise de cette fiche. Plus précisément, les objectifs consistent à :

1. soutenir les élus municipaux du Québec dans la réalisation **d'une action en faveur des SHV** pour les familles;
2. favoriser et faciliter la mise en œuvre et l'implantation d'actions et de mesures dans les municipalités et les MRC par la PFM.

Cette **fiche action** comprend :

- les données à collecter lors de l'élaboration ou la mise à jour d'une PFM;
- une liste de partenaires à mobiliser;
- des stratégies de communication;
- un exemple d'échéancier;
- des leviers;
- quelques recommandations.

La fiche est divisée en trois sections :

1. Cibler le  
besoin<sup>1</sup>

2. Planifier le  
projet

3. Réaliser le  
projet

<sup>1</sup> L'étape 1 peut s'effectuer dans le cadre de l'élaboration ou de la mise à jour d'une PFM.

# Brève présentation du CAMF



**CARREFOUR  
ACTION MUNICIPALE  
ET FAMILLE**

Le CAMF est un organisme provincial à but non lucratif fondé en 1989. Sa mission est d'offrir aux municipalités et aux MRC, en collaboration avec les partenaires du monde municipal et du gouvernement québécois, des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement des PFM et de la démarche Municipalité amie des aînés. Le CAMF est également porteur du programme d'accréditation Municipalité amie des enfants.

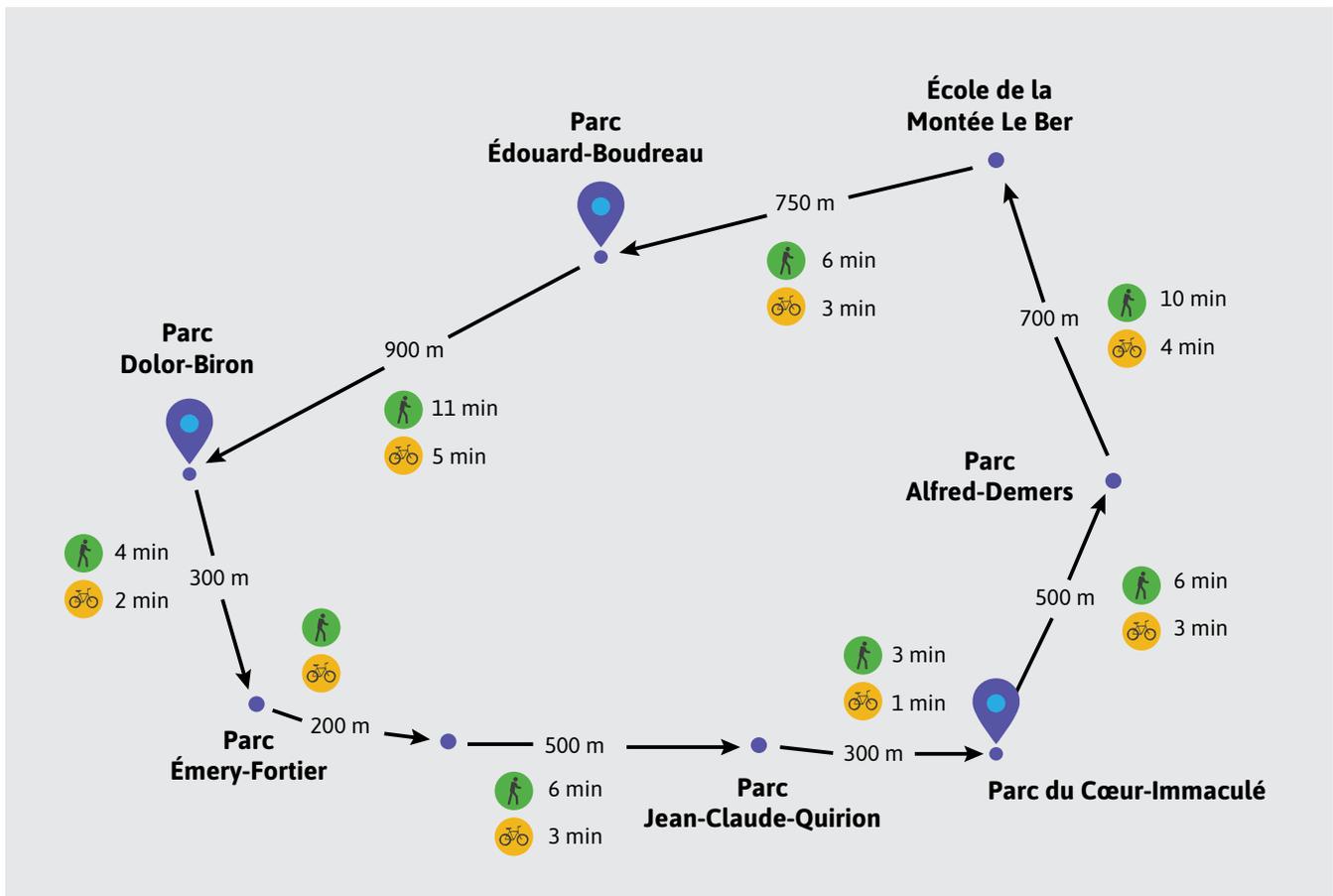
# Brève présentation de la PFM



En collaboration avec plusieurs partenaires, le CAMF a développé des outils permettant aux municipalités d'intégrer davantage de mesures en saines habitudes de vie dans leur plan d'action de politique familiale. Québec en Forme a également reconnu la PFM comme étant une politique favorable à la santé.

Une PFM est une démarche concertée qui est le résultat de la volonté du conseil municipal de s'engager à favoriser le mieux-être des familles vivant sur son territoire. Comme le contenu de cette fiche s'inscrit dans le cadre de la PFM, il est suggéré de l'utiliser durant l'élaboration ou la mise à jour de la PFM ou lors de la mise en œuvre du plan d'action. Il est tout de même possible d'utiliser le contenu de cette fiche si une PFM a déjà été élaborée auparavant.

Les PFM s'élaborent à travers un processus de consultation, de planification et d'évaluation. Dans la première section de cette politique, on trouve des éléments à prendre en compte à l'étape du portrait, de la consultation, de la rédaction et de la mise en œuvre du plan d'action afin de valider la pertinence de mettre en place la mesure SHV en question. Il est important de noter que des actions et mesures SHV peuvent être réalisées dans un autre contexte que la PFM. **Néanmoins, il s'agit d'une bonne avenue pour ce faire. La municipalité augmente ses chances de réussir un projet en validant auprès des familles leurs besoins en plus de mobiliser plusieurs acteurs autour de cet enjeu. La PFM représente ainsi une condition gagnante à l'adhésion du projet par les familles.**



## Coup d'œil sur un projet SHV réalisé dans une municipalité

Aménager un milieu de vie favorable à la marche et au vélo incite les familles à être actives. Le fait d'identifier le nombre de minutes à parcourir à pied ou à vélo entre les différents lieux d'une municipalité (parcs, bibliothèques ou services de garde) et d'offrir un parcours actif en boucle de parc en parc encourage les parents à favoriser les déplacements actifs.

**L'arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke a aménagé un parcours actif en boucle de parc en parc.** Il s'agit d'une excellente mesure pour inciter les parents à fréquenter les parcs et bouger en famille, en plus de les encourager à s'y rendre à pied ou à vélo en toute sécurité. Le parcours actif de 4,3 km (en boucle) permet aux marcheurs et aux cyclistes de se déplacer de parc en parc en connaissant les distances et le temps requis pour les parcourir grâce à des poteaux directionnels donnant tous les renseignements. Cette fiche action est inspirée de l'expérience de Fleurimont.



# Rôle de la municipalité

La municipalité peut porter le rôle de leader, facilitateur, partenaire ou ambassadeur dans la réalisation d'un projet comme celui de parcours actif en boucle. Selon l'expérience de l'arrondissement de Fleurimont, il est très avantageux et pertinent que les élus soient impliqués dans le projet. Dans ce cas, les élus de l'arrondissement ont été mis au courant dès le départ et se sont montrés intéressés, ce qui a donné un envol important au projet.

La municipalité peut agir en tant que :

## 1. Leader

- Coordonner le projet (donner le mandat à un service en particulier);
- Assumer la responsabilité de la mise en œuvre et du suivi du projet.

## 2. Facilitateur

- Offrir de l'expertise à certaines étapes du projet (travaux publics et urbanisme);
- Attribuer un soutien technique (installation de poteaux directionnels et de supports à vélo);
- Affecter un soutien financier (couvrir les frais de production d'un plan du circuit).

## 3. Partenaire

- Collaborer à l'étude des besoins et à la consultation des familles dans le cadre du projet;
- Participer au comité de suivi du projet.

## 4. Ambassadeur

- Promouvoir un mode de vie physiquement actif par la marche et le vélo dans les outils de communication.

Certains de ces rôles peuvent s'exercer simultanément dans la réalisation d'un projet. Par contre, il est important qu'un des quatre rôles soit identifié comme majeur en ce qui concerne l'engagement de la municipalité dans la réalisation d'une initiative.

# 2. Cibler le besoin

Si vous désirez implanter une action ou une mesure SHV similaire dans votre municipalité, il importe de s'assurer qu'un tel projet répond aux besoins de vos familles. C'est pourquoi il est important de valider certaines informations à l'étape du **portrait du milieu** et de la **consultation** de votre PFM.

## Portrait du milieu

Cette étape consiste à réunir l'ensemble de l'information pertinente afin d'avoir une meilleure connaissance et une compréhension plus fine de la réalité familiale sur le territoire, pour ultérieurement être en mesure de prioriser les enjeux. Le portrait du milieu comprend trois composantes :

- le portrait statistique;
- le portrait des services et des ressources;
- le portrait des attentes et des besoins (consultation).



Ces statistiques permettront d'évaluer les futurs utilisateurs du parcours actif et de réfléchir à l'adaptation du circuit à leurs besoins (connexion vers des services particuliers, des bancs et des zones d'allaitement).

### Les données à considérer à l'étape du portrait du milieu en lien avec l'aménagement d'un parcours actif en boucle

#### Portrait statistique

- Le nombre de familles selon l'âge des enfants et la structure de la famille;
- Les indices démographiques (âge médian et indice de vieillesse);
- Les perspectives démographiques (2011-2031) selon le sexe et les groupes d'âge;
- Les moyens de transport utilisés par la population active;
- La durée moyenne du trajet domicile-travail pour la population active;
- La situation géographique des parcs dans la municipalité.



Cette recension permettra, entre autres, de repérer des intervenants qui pourraient éventuellement faire partie du comité de suivi du projet.

## Portrait des services et des ressources

- Identifier les acteurs qui interviennent :
  - ◆ en aménagement du territoire (directions ou services municipaux, comités, commissions, MRC et organismes du milieu);
  - ◆ en transport (coordonnateurs Vélo, directions ou services municipaux, comités, commissions, comité de mobilité et organismes du milieu susceptibles d'avoir une influence sur le développement du transport);
  - ◆ en loisir, en culture et en sport (kinésiologues, directions ou services municipaux, comités et commissions);
  - ◆ en prévention de la santé ou services sociaux (CISSS/CIUSSS, organismes locaux et Kino-Québec);
  - ◆ en sécurité (directions ou services municipaux, comités, commissions et organismes du milieu);
  - ◆ en milieu communautaire.
- Répertorier les politiques qui balisent l'intervention de la municipalité en matière de :
  - ◆ transport (politiques, plan de mobilité durable, plan de transport actif et règlements);
  - ◆ loisir, culture, sport et saines habitudes de vie (politiques et plan d'action);
  - ◆ participation citoyenne (politiques, plans d'action, règlements, ententes et partenariats);
  - ◆ sécurité (politiques et plans d'action);
  - ◆ aménagement du territoire (plan directeur des parcs, politiques, plans d'action, règlements, plan d'urbanisme et schéma d'aménagement).
- Décrire les moyens mis en place par la municipalité pour sécuriser et faciliter les déplacements actifs dans ses rues (mesures d'apaisement de la circulation, éclairage, règlementation et aménagements);

- Identifier si le réseau piéton et cyclable fait l'objet de problématiques connues (tronçons dangereux, cohabitation difficile et mauvais état de la chaussée);
- Identifier la présence de clubs de marche dans la municipalité;
- Identifier les projets et campagnes promotionnelles en lien avec la santé auxquels la municipalité participe (*À pied, à vélo, ville active et Trottibus*);
- Identifier les services de santé en lien avec un mode de vie physiquement actif qu'on retrouve dans la municipalité;



Les éléments ci-dessous permettront, entre autres, de déterminer si les distances à parcourir à pied ou à vélo par les familles entre les services ciblés sont réalistes et d'identifier des pistes cyclables et des sentiers piétonniers déjà présents à connecter au parcours actif.

- Identifier et situer les lieux fréquentés par les familles dans la municipalité (centre culturel, bibliothèque, centre sportif et récréatif, centre communautaire, services de garde et écoles);
- Préciser et situer le nombre de parcs, d'espaces verts, de jardins communautaires et de marchés publics présents dans la municipalité;
- Identifier et situer les infrastructures piétonnes et cyclables présentes sur le territoire (nombre de pieds linéaires).



Ces questions permettront de déterminer si un parcours actif répond à un besoin des familles et d'identifier un circuit actif potentiel.

## Consultation

Cette étape consiste à connaître et à comprendre les besoins ainsi que les attentes des familles.

### Quelques suggestions de questions à poser aux familles en lien avec l'aménagement d'un parcours actif en boucle

- Effectuez-vous des déplacements actifs dans votre municipalité? Si oui, vers quels services (parcs, bibliothèques ou marchés publics)?
- Vous sentez-vous en sécurité lors de vos déplacements à pied ou à vélo dans votre municipalité? Si non, pourquoi?
- Préférez-vous un circuit cyclable en boucle ou linéaire?
- Préférez-vous un sentier piétonnier en boucle ou linéaire?
- Quel(s) parc(s) fréquentez-vous dans votre municipalité?
- Quelle est la **distance maximale en minutes** que vous souhaiteriez parcourir **à pied** dans votre municipalité pour vous rendre à un service?
- Quelle est la **distance maximale en minutes** que vous souhaiteriez parcourir **à vélo** dans votre municipalité pour vous rendre à un service?

**Le CAMF offre un soutien pour réaliser ces deux étapes :**

[www.camf.ca](http://www.camf.ca) / 450-466-9777 / [info@camf.ca](mailto:info@camf.ca)

# 3. Planifier le projet

## Rédaction du plan d'action

Le plan d'action concrétise la volonté commune d'agir. Il permet à la municipalité d'identifier les actions qu'elle souhaite réaliser dans les prochaines années et concrétise son engagement à créer un milieu de vie favorable aux familles.

### *Pistes d'actions à intégrer au plan d'action PFM en lien avec l'aménagement d'un parcours actif en boucle*

- Cibler des partenaires à impliquer dans le projet de parcours actif en boucle;
- Déterminer la faisabilité du projet de parcours actif en boucle dans le milieu;
- Identifier un comité qui pourrait être porteur du projet de parcours actif en boucle;
- Repertorier et cartographier le réseau cyclable et piéton ainsi que celui des parcs présent dans la municipalité;
- Répertorier et cartographier les parcs et les espaces verts de la municipalité.



# Mise en œuvre du plan d'action

La mise en œuvre du plan d'action vise l'atteinte des résultats par le suivi de la PFM.

## Stratégies à l'étape de la mise en œuvre du plan d'action PFM en lien avec l'aménagement d'un parcours actif en boucle

### Impliquer des partenaires (et exemples de rôles pour ceux-ci)

- **Direction générale** : approuver le plan de réalisation en concertation avec les différents services et assurer les liens avec ces derniers (cohésion des travaux et des rôles);
- **Service des loisirs** : assurer le suivi de l'état d'avancement du projet, coordonner le projet, assurer la logistique des rencontres du comité de suivi et organiser des activités sportives pour augmenter la visibilité du parcours;
- **Service des parcs et espaces verts** : faire des soumissions pour l'aménagement du parcours;
- **Service des travaux publics** : s'assurer de la mise en place des stratégies reliées aux panneaux, bornes et poteaux directionnels;
- **Service responsable de la sécurité** : développer un code de conduite sur le parcours;
- **Service des transports** : assurer le suivi au niveau des normes concernant les passages à niveau et des routes numérotées (s'il y a lieu) et développer un code de conduite sur le parcours;
- **Service de l'aménagement et de l'urbanisme** : s'assurer de l'aménagement du parcours actif et de l'installation du mobilier urbain;
- **Service des communications** : assurer la diffusion et la promotion du projet, alimenter les médias sociaux (s'il y a lieu) et organiser le lancement du projet;
- **Organismes communautaires** : s'impliquer dans le comité de suivi du projet et animer le parcours.

### Prévoir un budget

Pour réaliser ce type de projet, il faut prendre en compte plusieurs éléments dans la planification du budget :

- aménagement et entretien du parcours actif ou ajout de nouveaux tronçons reliant la piste déjà existante (s'il y a lieu);
- panneaux de signalisation ou bornes affichant les distances à pied et à vélo;
- activités de promotion (lancement, communiqués et invitations aux médias);

- ajout de mobilier urbain s'il y a lieu (bancs et abreuvoirs);
- ajout d'aménagements paysagers s'il y a lieu (zones ombragées, arbres et arbustes);
- frais pour la création d'un répertoire et d'une carte du parcours;
- frais de communication (feuillet, envoi du répertoire et de la carte du parcours).

## Cibler des leviers

### **Programmes financiers**

Voici des programmes et des subventions utiles pour développer un projet de parcours actif :

- Chantiers jeunesse;
- Fondation TD des amis de l'environnement;
- Fonds Chantiers Canada-Québec;
- Programme Véloce II.

De l'information détaillée sur chaque programme se trouve dans le répertoire des subventions développé par le CAMF : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/repertoire-du-soutien-financier-2016-2017.pdf>



Si vous réfléchissez à la réalisation de ce projet dans le cadre de votre PFM, certains éléments seront couverts par la démarche (activités de consultation auprès des partenaires et des familles pour valider les besoins et attentes quant au parcours actif en boucle ou le lancement de la PFM en même temps que le lancement du projet).

### **Ressources disponibles**

Voici des outils et des documents en lien avec l'aménagement d'un parcours actif.



#### **Vélo Québec**

Organisme qui a développé le programme *À pied, à vélo, ville active* et ses différents volets destinés aux jeunes du primaire et du secondaire ainsi qu'aux municipalités désireuses d'aménager des environnements propices à la marche et au vélo.

**Guide d'aménagements en faveur des piétons et des cyclistes :** <http://www.velo.qc.ca/Amenagements-en-faveur-des-pietons-et-des-cyclistes-cyclistes--detail>

**À pied, à vélo, ville active :** <http://www.velo.qc.ca/transport-actif/A-pied-a-velo-ville-active>

**Guide pour organiser un événement entourant le vélo :** [http://www.moisduvelo.quebec/files/file/TA/Moisduvelo/MDV\\_Guide-activite-reussie.pdf](http://www.moisduvelo.quebec/files/file/TA/Moisduvelo/MDV_Guide-activite-reussie.pdf)



#### **Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue**

Organisme de services, de soutien, de coordination et de gestion œuvrant sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue qui, en concertation avec ses partenaires, doit, d'une part, favoriser et soutenir le développement du sport et du loisir et celui de la personne qui le pratique et, d'autre part, s'assurer d'établir et de maintenir des liens cohérents et efficaces avec l'État et les organismes nationaux en regard des priorités régionales.

**Boîte à outils en transport actif :** <http://ulsat.qc.ca/transport-actif>

#### **Projet Espaces**

Le projet Espaces vise à produire des outils et des formations pour faciliter la planification, la conception, l'aménagement, l'entretien et l'animation des espaces publics de jeu libre dans les parcs afin de favoriser le développement des enfants.

**Fiche-savoir sur l'accessibilité aux parcs :** [http://www.projetespaces.ca/fiches\\_details.asp?id=83](http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=83)

**Fiche-savoir sur la sécurité dans les parcs :** [http://www.projetespaces.ca/fiches\\_details.asp?id=85](http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=85)



## Parc-o-mètre



Le logiciel Parc-o-mètre est une solution de gestion visant à outiller et soutenir les gestionnaires et les responsables de l'entretien, du développement et de la sécurité des espaces récréatifs et sportifs de leur municipalité, institution, commission scolaire, école, territoire de MRC ou région. Il est utilisé notamment pour réaliser l'inventaire complet des sites, des infrastructures, des espaces et des équipements récréatifs et sportifs.

**Cartographie et inventaire de sentiers et pistes cyclables :** [https://notyss.com/parcometre/ressources/userGuide/brochure\\_parc-o-metre.pdf](https://notyss.com/parcometre/ressources/userGuide/brochure_parc-o-metre.pdf)



## Banque des 1001 mesures

La Banque des 1001 mesures est un moteur de recherche où vous trouverez une tonne d'idées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie auprès des familles de votre municipalité, en plus d'orienter votre plan d'action. Cet outil du CAMF répertorie plus de 4000 mesures (incluant les saines habitudes de vie) issues des plans d'action famille et aîné à travers le Québec.

<http://1001mesures.ca>



## Le pointeur

Initié conjointement par le Ministère de la Santé et des Services sociaux et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'outil Le pointeur est un assistant virtuel qui répond aux besoins exprimés par les acteurs municipaux de voir, par des pistes d'actions concrètes, comment intégrer la préoccupation de la qualité de vie à l'intérieur des priorités de la municipalité.

<https://lepointeur.ca>

# 4. Réaliser le projet et assurer le suivi

## ◀ Échéancier de réalisation du projet en bref

1. Déterminer la faisabilité et la pertinence du projet dans le milieu (Répond-il aux besoins des familles? La municipalité détient-elle les ressources? Les partenaires sont-ils mobilisés? [\(voir la section Cibler le besoin pour obtenir des pistes d'actions\)](#));
2. Identifier un comité déjà présent pour assurer le suivi du projet (comité de pilotage PFM, comité de transport, comité d'urbanisme ou comité de mobilité active). [\(voir la section Cibler le besoin pour obtenir des pistes d'actions\)](#);
3. Organiser une marche de repérage en vue d'identifier un circuit dans la municipalité;
4. Déterminer le circuit potentiel en localisant les parcs et en calculant la distance entre chacun;
5. Créer une présentation PowerPoint décrivant le projet : étapes de réalisation, budget, partenaires et retombées potentielles dans le milieu et pour les familles;
6. Présenter le projet au conseil municipal et à la direction générale;
7. Présenter le projet aux différents services municipaux impliqués (loisirs, urbanisme, travaux publics, parcs et espaces verts);
8. Faire des soumissions pour l'aménagement du parcours;
9. Aménager le parcours ou le relier aux sentiers piétonniers et aux pistes cyclables déjà présents (s'il y a lieu);
10. Déterminer un code de conduite à respecter par tous les usagers du parcours actif en boucle;



11. Produire et installer des panneaux ou poteaux directionnels (nom du sentier ou du parc, distance à pied ou à vélo et horaire des transports en commun);
12. Produire et rendre disponible un répertoire et une carte du parcours actif en boucle;
13. Faire connaître le projet et informer la population par divers moyens de communication;
14. S'associer à des partenaires pour augmenter la visibilité du parcours (kinésologue, club de marche, services de garde, écoles et événements récurrents dans les parcs);
15. Prévoir et organiser un lancement pour promouvoir le projet;
16. Assurer le suivi du projet (comité de suivi, animation, événements et bilan de satisfaction des familles).

## Modèles/outils

Ces modèles et outils ont été réalisés par l'arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke :

- affiche promotionnelle (annexe);
- feuillet d'information (annexe);
- texte de présentation du projet au conseil d'arrondissement de Fleurimont (annexe);
- communiqué de presse.

Les modèles et outils ci-dessous ont été développés par la Ville de Mont-Saint-Hilaire lors de la mise en place de son parcours actif en boucle.

### **Tracé et topographie de l'un des parcours actifs de Mont-Saint-Hilaire :**

<https://www.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca/wp-content/uploads/2017/06/traceparcoursactif2015.pdf>

**Communiqué du projet de parcours actifs de Mont-Saint-Hilaire :** <https://www.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca/wp-content/uploads/2017/06/inaugurationparcoursactif30septembre1.pdf>

# 5. Conclusion

Voici quelques défis possibles ainsi que des recommandations.

## Défis possibles

- La proximité des routes provinciales;
- La présence de passages à niveau;
- Le coût des aménagements (parcours et mobilier urbain);
- Le manque de visibilité du parcours;
- L'étendue du territoire.

## Recommandations

- Collecter des données en lien avec le parcours actif en boucle dans le cadre de l'élaboration de la PFM;
- Connecter le parcours actif à un lieu public fréquenté (parc central dans la municipalité, école ou gare);
- Prévoir des événements et des actions pour faire la promotion du parcours (fête de quartier);
- S'associer avec des partenaires pour l'utilisation du parcours (organisme pour les aînés, kinésiologues, services de garde et club de marche);
- Impliquer les familles tout au long du processus;
- Avoir un comité de suivi multidisciplinaire mobilisé;
- S'assurer d'avoir un porteur de dossier au conseil municipal et à la municipalité (loisirs, parcs et espaces verts);
- Évaluer les retombées de l'aménagement du parcours (données qualitatives et quantitatives);
- Travailler en partenariat avec le milieu communautaire.

Le CAMF remercie l'arrondissement de Fleurimont pour leur partage d'outils et de connaissances. Le CAMF remercie également la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour leur partage d'informations sur son projet de parcours actif, recommandé par leur Comité sur la santé et les saines habitudes de vie, qui vise à permettre aux citoyens de pouvoir bouger et profiter de la nature en plein cœur de leur ville.

# 6. Références

**Ville de Sherbrooke – Blogue :** <http://sherbrookeblogue.ca/nouveau-parcours-actif-de-parc-en-parc-dans-larrondissement-de-fleurimont>

**Ville de Mont-Saint-Hilaire – Parcours actifs :** <https://www.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca/sports-culture-et-loisirs/infrastructures-sportives-et-services/parcours-actifs>

**Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue – Boîte à outils sur le transport actif :** <https://ulsat.qc.ca/transport-actif/>

**Vélo Québec – Guide pour organiser une activité réussie :** [http://www.moisduvelo.quebec/files/file/TA/Moisduvelo/MDV\\_Guide-activite-reussie.pdf](http://www.moisduvelo.quebec/files/file/TA/Moisduvelo/MDV_Guide-activite-reussie.pdf)

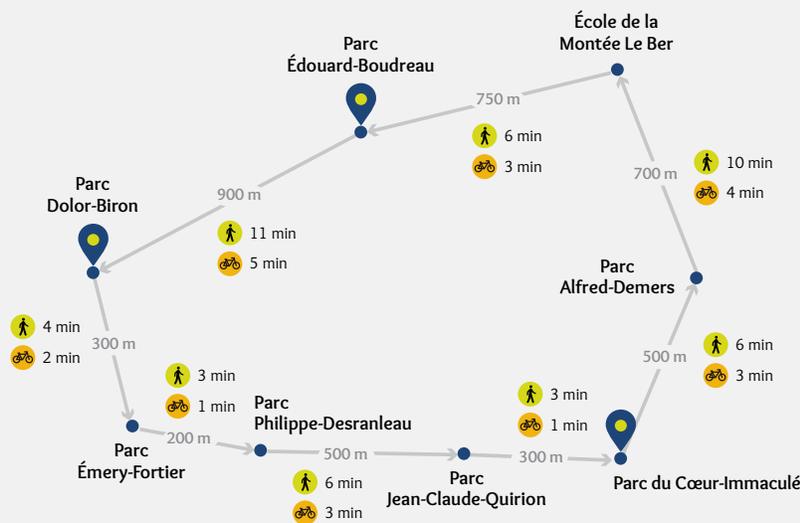
**MRC de Pierre-de-Saurel – Répertoire des parcs et espaces verts de la région POUR JOUER DEHORS EN FAMILLE :** <https://mrcpierredesaurel.com/sites/default/files/Services/Familles/MRC%20répertoire%202015%20%28FINAL%29.pdf>

# 7. Annexes

Nouveau et gratuit!

## Parcours balisé de parc en parc d'un peu plus de 4 km

Suivez les panneaux indicateurs et découvrez les parcs de votre arrondissement à pied, à vélo, à votre rythme!



### Points de repère

Parc Dolor-Biron, à l'angle des rues Murray et du Conseil.

Parc du Cœur-Immaculé, sur la rue Chalifoux, près de la rue de Normandie.

Parc Édouard-Boudreau, sur la 10<sup>e</sup> Avenue, entre les rues King Est et du Conseil.

Les partenaires de cette initiative vous donnent rendez-vous au parc Édouard-Boudreau, les samedis de juin, de juillet et d'août, de 13 h à 15 h.

Au menu : détente, animation, plaisir, collations et plus encore!



Nos partenaires :



Nouveau et gratuit!

# Parcours balisé de parc en parc d'un peu plus de 4 km

Suivez les panneaux indicateurs et découvrez les parcs de votre arrondissement à pied, à vélo, à votre rythme!

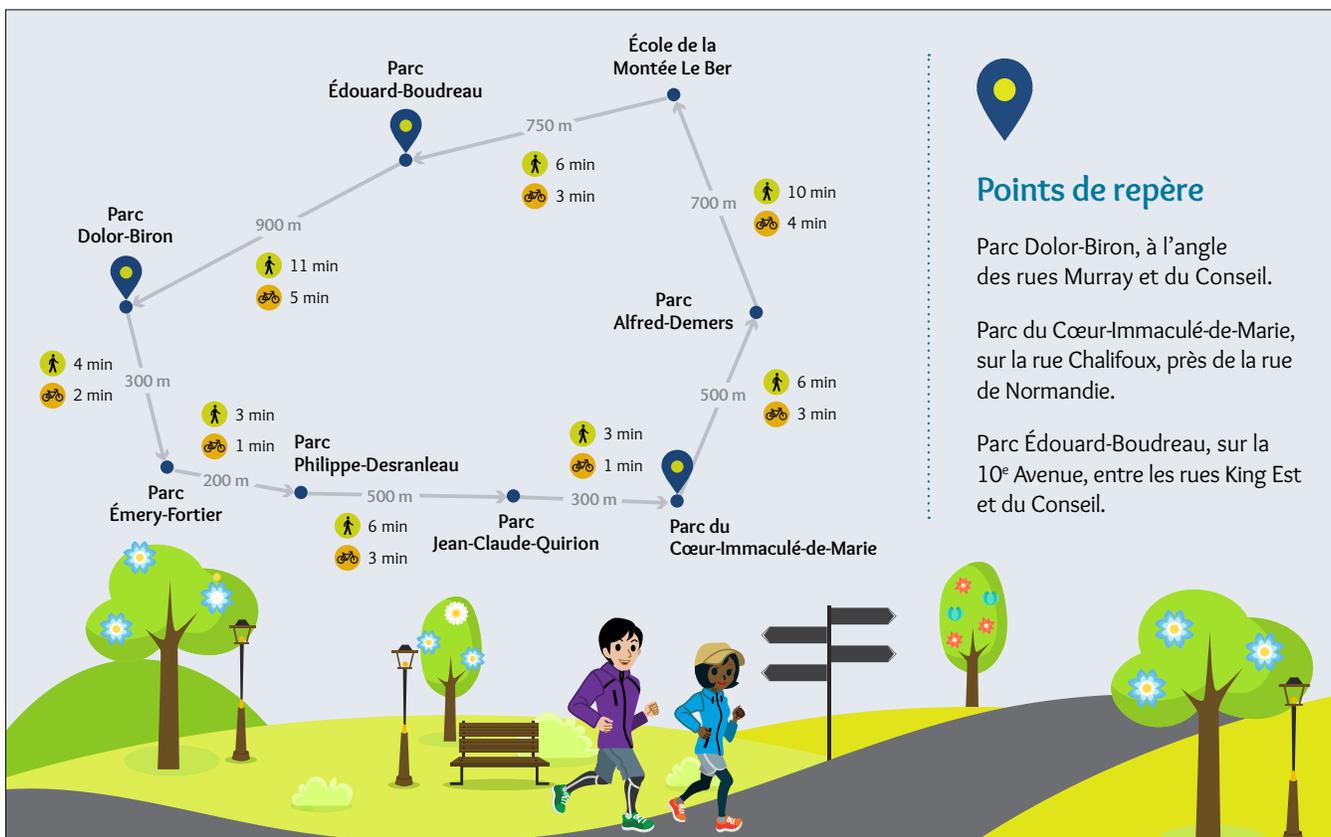
Les partenaires de cette initiative vous donnent rendez-vous au parc Édouard-Boudreau, les samedis de juin, de juillet et d'août, de 13 h à 15 h.

Au menu :

détente, animation, plaisir, collations et plus encore!



Nos partenaires :



## Texte de présentation au conseil d'arrondissement de Fleurimont

À Sherbrooke, il existe deux comités d'action locale (CAL) chapeautés et financés par Québec en Forme. Il y a celui d'Action santé Mont Bellevue, pour l'arrondissement du même nom, et celui d'Énergie Jeunes Est, pour l'arrondissement de Fleurimont. Ces comités d'action locale (CAL) sont supportés par un comité stratégique où siège la CSRS, le CIUSSS de l'Estrie - CHUS, le Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est (RCPECE) et la Ville de Sherbrooke, qui se nomme l'Alliance Sherbrookoise pour les jeunes en santé, dont le président est Jean-Yves La Rougery, directeur du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire (SSCVC).

Le SSCVC siège comme partenaire au sein, entre autres, du comité d'action locale (CAL) Énergie Jeunes Est. Il développe, en concertation avec d'autres organismes du milieu, différentes actions ayant comme priorités :

1. De poursuivre le développement d'environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV) chez les 0 à 17 ans;
2. D'outiller les parents au niveau des saines habitudes de vie;
3. De poursuivre la mobilisation des acteurs clés du milieu pour une visée de concertation à long terme.

Les actions sont concentrées dans les secteurs ayant des problématiques particulières tels que : Jardins-Fleuris, Goupil-Triest, Antoine-Dorion. Plusieurs se déroulent aussi dans les écoles primaires Desjardins, des Avenues (Ste-Famille et Laporte), Pie X de l'Assomption, Marie-Reine-du-Monde. À titre d'exemples, il y a des ateliers de cuisine, des projets d'aide aux devoirs avec périodes actives, de la formation et du développement de groupes d'achats, etc.

Dans l'ensemble des actions priorisées par le comité d'action locale Énergie Jeunes Est, il y en a une qui touche particulièrement l'arrondissement de Fleurimont de par son réseau de parcs et ses infrastructures. Il s'agit d'un parcours de parc en parc, dans le district de Marie-Rivier. Nous en avons déjà parlé lors d'un atelier de travail du conseil d'arrondissement en janvier 2016. Ce secteur a été privilégié en raison :

- De la proximité de plusieurs parcs (Cœur-Immaculé-de-Marie, Alfred-Demers, Édouard-Boudreau, Dolor-Biron, Antonio-Montour, Philippe-Desranleau, etc.) et écoles (Cœur-Immaculé, La Montée pavillon Le Ber);
- Du pourcentage important de personnes âgées vivant dans le secteur;
- De l'offre de services possibles (programmation) de Sercovie et Loisirs Fleuri-Est;
- Des possibilités de développement du réseau cyclable;
- De la participation et l'implication possible des commerçants de la rue King Est dans le projet, dont la pharmacie Uniprix - Chemika Mamode, qui a déjà un club de marche.

Attendu que l'un des objectifs du plan d'action de l'arrondissement de Fleurimont est d'améliorer le transport routier et actif entre les secteurs et les infrastructures de loisirs.

Attendu que ce projet permettrait aussi, de répondre aux priorités des comités d'action local (CAL), de l'Alliance Sherbrookoise pour les jeunes en santé, à l'objectif de l'arrondissement, par la sensibilisation, en favorisant un mode de vie physiquement actif, et ce, à proximité du milieu de vie des citoyens.

Dans une approche plus globale et municipale, l'ensemble des services et comités touchés par le transport actif (ex. : le comité de mobilité active, le Service des infrastructures urbaines, la Division des parcs et espaces verts, les arrondissements) pourrait développer le concept à travers la ville de Sherbrooke, en fonction des réalités de chacun des secteurs et de certains critères qui tiennent compte, entre autres :

- Des infrastructures urbaines qui favorisent et permettent les déplacements piétonniers (trottoir, passage piétonnier, zone piétonnière, etc.);
- Des distances entre les parcs, afin de garder l'intérêt des utilisateurs (distance raisonnable);
- Des possibilités d'implication communautaire pour faire connaître, sensibiliser et éduquer les résidents du secteur;
- Des indices de défavorisation des communautés pouvant influencer, adapter le projet en fonction des besoins.

Pour le projet qui nous préoccupe, des collaborations sont déjà établies avec :

- La Division des parcs et espaces verts en ce qui concerne le concept signalétique et les possibilités d'implantation;
- Les arrondissements pour les possibilités de développement du projet ailleurs dans la ville de Sherbrooke.

Le coût du projet pilote (secteur Marie-Rivier) est estimé à 8 726,37 \$ (taxes incluses). S'il y a lieu, il faudra de nouvelles estimations pour les phases subséquentes. Cependant, nous pouvons tout de même dire que l'estimé actuel nous permet de savoir que le coût à l'unité (par poteau) est de 1 090,80 \$.

Dans un but d'harmonisation et du respect de la signature visuelle de la Ville de Sherbrooke, le concept sera déposé au Service des communications pour validation et approbation.

### Recommandation :

D'autoriser la réalisation du projet de parcours actif dans le secteur Marie-Rivier de l'arrondissement de Fleurimont à la suite de l'approbation budgétaire d'un montant estimé à 8 726,37 \$.

De mandater la Division des parcs et espaces verts à faire les démarches préliminaires pour les appels d'offres.

D'envisager la possibilité de réaliser le projet de parcours actif dans l'arrondissement de Fleurimont et dans la ville de Sherbrooke en passant par les différents services et comités concernés (ex. : Service des infrastructures urbaines, Division des parcs et espaces verts, SSCVC, mobilité active, etc.) et moyens disponibles (budgets des services, divisions et arrondissements).



Le projet PFM en forme est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.